



19 mai 2021

Sommaire

Actualité économique :

- Envoi du PNRR à la Commission : un PNRR important mixte dans son financement / focus sur les réformes / focus sur la mission « numérisation, innovation, compétitivité et culture » / focus sur la mission « éducation et recherche » / focus sur la mission « santé »
- Environnement macro-économique : Le PSTAB 2021 est transmis à la Commission / Les prévisions de printemps reviennent à la hausse la croissance du PIB / PIB italien au T1-2021 / L'indice PMI manufacturier (avril) / Le coût de la crise Covid dans les services
- Politiques sociales : emploi

Actualité financière :

- Marchés financiers : Euronext-Borsa Italiana / BTP Futura
- Banques et assurances : Assemblée générale de l'assureur Generali / Poursuite de la consolidation du secteur bancaire

LE CHIFFRE À RETENIR

235,1

milliards d'euros

le montant du plan de relance et de résilience italien

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Envoi du PNRR italien à la Commission

Le 28 avril, le ministre de l'économie et des finances Daniele Franco a présenté le plan national de relance et de résilience (PNRR) italien conjointement avec ses collègues français Bruno Le Maire, allemand Olaf Scholz, et espagnol Nadia Calviño.

A l'issue du Conseil des ministres qui s'est réuni le 29 avril, l'Italie a adressé officiellement son plan à la Commission.

Un PNRR important, mixte dans son financement

La nouveauté du PNRR italien réside dans son financement mixte, avec plus de 235 Md€ sur la période 2021-2026. Il mobilise la totalité de la part italienne de la Facilité de relance et de résilience (FRR) de 191,5 Md€, les ressources de *React EU* de 13 Md€ et inclut un abondement national de 30,6 Md€.

Ce [plan](#) élargi est organisé autour des trois axes stratégiques européens qui sont le numérique et l'innovation, la transition écologique et l'inclusion

sociale. Il se déroule sur les six missions énoncées dans les versions antérieures. Les premières, « Numérisation, innovation, compétitivité et culture » (50 Md€ au total et 21,3% du FRR) et « Révolution verte et transition écologique » (environ 70 Md€ et 31% du FRR) sont les plus importantes. La priorité est donnée à la transition énergétique (25,3 Md€) et à l'efficacité énergétique des bâtiments (22,26 Md€). La mission « Infrastructures pour une mobilité durable » (31,46 Md€) est centrée sur le réseau ferroviaire et la sécurité routière (28 Md€). La mission « Education et recherche » (31,8 Md€) se concentre sur la formation et l'offre éducative pour la petite enfance (21 Md€), ainsi que sur le soutien à la recherche privée (13 Md€). Viennent enfin les missions « Inclusion et cohésion » (29,6 Md€) et « Santé » (20,2 Md€). Dans ce plan, le Sud recueille 82 Md€, soit 42% des ressources du FRR. Les jeunes et les femmes constituent des priorités transversales.

L'impact sur la croissance est estimé à +3,6 pt de PIB en 2026 dans un scénario optimiste et celui sur l'emploi à +3 pt. La gouvernance repose sur une architecture décentralisée : la coordination politique est auprès de la présidence du Conseil, le contrôle de l'exécution et le reporting au ministère de l'économie et des finances, la responsabilité de la mise en œuvre concrète des projets et leur suivi est confiée aux ministères et aux collectivités locales.

⇒ **Focus sur les réformes**

Le PNRR s'accompagne de diverses réformes essentielles pour moderniser le pays et permettre d'assurer la mise en œuvre du plan. Le gouvernement s'est engagé à mener ces réformes en respectant les délais et les objectifs. Quatre réformes horizontales sont énoncées, dont certaines seront mises en œuvre dès le mois de mai 2021. Il s'agit des réformes de l'administration, de la justice, de la simplification et de la concurrence

La réforme de l'administration vise à assurer sa modernisation et son adéquation aux besoins de l'Italie et de ses citoyens. Sont prévus à cet effet des moyens nouveaux (de nouveaux recrutements et surtout des profils plus techniques), des réformes pour fluidifier son fonctionnement, le renforcement des compétences (notamment la formation) et sa numérisation.

La réforme de la justice vise à la rendre plus rapide et efficace. Elle repose sur le renforcement des moyens, la réforme de la justice civile (avec l'introduction de mécanismes alternatifs de résolution des litiges), pénale (notamment la révision du système de sanctions et de prescription) et fiscale (avec la réduction du contentieux).

La simplification administrative passera surtout par la simplification des normes (marchés publics, environnement, construction/urbanisme, anti-corruption...).

La concurrence, renforcée avec le dépôt d'une loi annuelle, sera centrée sur les infrastructures stratégiques, la levée des barrières à l'entrée des marchés, la protection des citoyens et des pouvoirs renforcés pour l'autorité de la concurrence.

Des réformes sectorielles sont également prévues dans chacune des missions. Enfin, le PNRR précise que la réforme de la fiscalité et de la protection sociale des travailleurs concourent à sa réalisation.

Ces réformes sont la réponse de l'Italie aux recommandations que la Commission a adressé. Elles renforcent l'impact des investissements, tout en étant le gage d'une relance durable.

⇒ **Focus sur la mission « Numérisation, innovation, compétitivité et culture »**

L'Italie, classée au 24^{ème} rang de l'UE pour l'indice de numérisation de l'économie et de la société DESI, doit combler son retard dans le numérique et réduire ses écarts territoriaux.

Cette mission bénéficie de la 2^{ème} plus grande enveloppe avec plus de 50 Md€.

La stratégie de numérisation se décline en trois axes : la modernisation de l'administration (10,9 Md€), celle du tissu productif (30 Md€) et la relance (8 Md€). Pour moderniser l'administration, les interventions ciblent la numérisation des services publics, la cyber-sécurité, la formation du personnel ou encore la simplification des procédures. Pour les entreprises, les vecteurs d'intervention seront le plan « Transition 4.0 » (14,5 Md€), le déploiement de la fibre et de la 5G (6 Md€), et les soutiens à l'internationalisation et au *Made in Italy* (2 Md€). Enfin, dans le domaine culturel, les projets portent sur l'attractivité des petits sites culturels et ruraux (2,7 Md€) et sur la

numérisation des sites touristiques (2,4 Md€ pour « Tourisme 4.0 »).

⇒ **Focus sur la mission « Education et recherche »**

L'Italie doit également combler le déficit de structures d'accueil pour la petite enfance, car le taux des besoins couverts de 25% est sous la cible UE de 33%. Elle doit augmenter les investissements en R&D, aujourd'hui de 1,3% du PIB, ce qui la place au 27^{ème} rang OCDE. Elle doit enfin remédier au désalignement de la formation avec les besoins des entreprises.

Dotée de 33,8 Md€, la mission se décline en deux axes : le renforcement du système éducatif « de la crèche jusqu'à l'université » (20,9 Md€), et la recherche et le renforcement des synergies avec le monde de l'entreprise (12,9 Md€).

Parmi les principales interventions figurent la création de 228 000 structures d'accueil éducatives composées de crèches et écoles primaires d'ici 2026 (4,6 Md€), le renforcement des instituts techniques et scientifiques (1,5 Md€), la sécurisation et la modernisation des bâtiments scolaires (3,9 Md€) et le développement de synergies entre les universités et les entreprises pour la recherche fondamentale et appliquée (6,9 Md€).

⇒ **Focus sur la mission « Santé »**

Avec un budget de 20,2 Md€, la mission prévoit de renforcer, moderniser et numériser le système de santé national sur l'ensemble du territoire. Elle privilégie deux composantes : la première concerne le renforcement de la médecine territoriale (7 Md€), la seconde est centrée sur l'innovation, la recherche et la numérisation du service de santé national (8,63 Md€).

Au sein de la première, le renforcement des soins à domicile représente l'investissement le plus important (4 Md€), suivi de la création de 1288 foyers de santé (2 Md€) et de 381 maisons communales de santé (1 Md€). Dans la seconde composante, deux priorités sont fléchées : la modernisation technologique et numérique du système de santé national (7,36 Md€), ainsi que la formation, la recherche scientifique et le transfert technologique vers les entreprises (1,26 Md€). Sont prévus notamment la rénovation du patrimoine immobilier de santé, la création d'une

plateforme nationale regroupant toutes les données ainsi que des investissements pour la recherche biomédicale et la formation du personnel soignant.

Environnement macroéconomique et budgétaire

L'Italie a transmis son PSTAB 2021 à la Commission

Le [document économique et financier](#) 2021 (Programme de stabilité - PSTAB) a été transmis fin avril à la Commission par l'Italie, conformément à la procédure du semestre européen. Dans ce document, le gouvernement a revu ses prévisions macro-économiques et budgétaires par rapport à celles de la loi de finances pour 2021 afin de tenir compte des mesures d'urgence prises face aux 2^{ème} et 3^{ème} vagues d'une part, et des effets expansifs attendus du plan de relance et de résilience d'autre part.

Le gouvernement prévoit un rebond de la croissance à +4,5% en 2021 et à +4,8% en 2022. Ces prévisions sont en ligne avec celles des principaux prévisionnistes (*FMI, Consensus Forecast, OCDE*) et proches de celles de la Commission. L'UpB (équivalent du Haut conseil des finances publiques) les a validées tout en signalant qu'il existe des risques baissiers importants. La croissance dépendra de l'évolution de la crise sanitaire, de la reprise mondiale et des réformes qui seront effectivement mises en œuvre en Italie.

Dans ce contexte, les finances publiques vont nécessairement continuer de se dégrader cette année. Le déficit atteindra un nouveau pic à -11,8% du PIB en 2021, avant d'amorcer un redressement à -5,9% en 2022. Le ratio de dette sur PIB devrait atteindre 159,8% en 2021, mais reculerait à 156,3% du PIB en 2022. Ces prévisions sont fondées sur l'hypothèse d'une sortie de la crise sanitaire à l'automne, grâce à la vaccination.

L'Italie annonce qu'elle poursuivra une politique budgétaire expansive sur les trois prochaines années, et qu'elle engagera progressivement un parcours de consolidation budgétaire à compter de 2024 (à la condition que les hypothèses épidémiques et le contexte international se maintiennent). Les interventions en déficit autorisées début 2021 par le Parlement (40 Md€) contraignent le gouvernement à reculer de 2 années le calendrier pour ramener le déficit public

sous la barre des 3% en 2025 et à décaler d'un an à 2022 le début de la trajectoire de diminution de la dette.

Si le décret-loi *Sostegni-bis* (en cours de finalisation) va prolonger les mesures d'aide aux opérateurs économiques les plus touchés (PME, travailleurs indépendants, jeunes...), la sortie de crise devrait s'appuyer sur une forte reprise des investissements publics et des réformes.

Les prévisions de printemps de la Commission revoient à la hausse la croissance du PIB.

Dans ses prévisions de printemps, la Commission revoit à la hausse la [croissance](#) 2021 pour l'Italie en comparaison avec ses prévisions d'hiver. Elle table sur un PIB en hausse de +4,2% (contre 3,4% en février) et de 4,4% en 2022 (contre 3,5%). La bonne progression de la campagne vaccinale et la suppression progressive des mesures restrictives ouvrent la voie à une forte reprise de l'économie italienne au 2nd semestre. Le déficit budgétaire est prévu à 11,7% du PIB cette année, mécaniquement touché par le coût des mesures de soutien que le gouvernement italien prévoit, puis il devrait baisser à -5,8% en 2022 du fait de moindres dépenses et de meilleures rentrées fiscales. La dette publique continuera à croître en 2021 à 159,8%, puis entamera sa baisse en 2022 à 156,6%. L'amélioration des perspectives de croissance devrait pouvoir s'appuyer sur le rebond plus élevé que prévu de l'activité mondiale et du commerce et sur l'impact expansif du PNRR italien sur les investissements. L'Italie devrait retrouver son niveau de PIB pré-crise Covid d'ici fin 2022.

Le PIB italien au 1^{er} trimestre 2021 : -0,4%

Au 1^{er} trimestre 2021, la croissance du PIB s'est établie à -0,4% (après -1,8% au 4^{ème} trimestre 2020), tirée par la reprise du secteur de l'industrie qui compense la baisse du secteur des services. En glissement annuel (ie. par rapport au 1^{er} trimestre 2020), le PIB recule de 1,4 pp. Ce résultat s'explique par l'impact des mesures restrictives (notamment celles qui touchent le secteur tertiaire). La variation acquise pour 2021 est égale à +1,9% ([Istat](#) – estimation préliminaire).

L'indice PMI manufacturier en avril

Le secteur manufacturier a poursuivi sa forte progression. L'[indice PMI Markit](#) s'est établi à 60,7

en avril (après 59,8 en mars). La production industrielle a observé le troisième taux le plus élevé depuis 23 ans, et les commandes des entreprises sont en hausse, portées par la confiance du marché. La poursuite des interruptions dans les chaînes de distribution freine néanmoins le secteur manufacturier. Les délais de livraison se sont allongés, faisant augmenter les coûts et les prix moyens.

Confcommercio chiffre le coût de la crise Covid dans les services

Dans l'[étude](#) intitulée « *La première grande crise du secteur des services* », la fédération *Confcommercio* évalue l'impact de la Covid en 2020 dans le secteur des services, qui représente 74% de la valeur ajoutée.

La consommation interne a perdu 128,8 Md€ en 2020 par rapport à 2019, dont 83% (106,6 Md€) se concentrent dans quatre secteurs : le commerce de vêtements et chaussures (12,6 Md€), les transports (37,2 Md€), les activités de loisirs, spectacles et culture (11,5 Md€), et l'hôtellerie et restauration (45,3 Md€).

La valeur ajoutée réelle dans les services marchands a baissé de 9,6% en moyenne. De fortes disparités existent entre sous-secteurs : les services d'hôtellerie et de restauration sont ceux qui ont chuté le plus (-40,1%), suivis des activités artistiques et de loisirs (-27%), des transports (-17,1%) et, dans une moindre mesure, du commerce (-7,3%) qui s'est maintenu grâce aux ventes du commerce de détail.

L'emploi a perdu 1,5 million de postes dans le seul secteur des services marchands sur un total de 2,5 millions. Son dynamisme avait permis de créer 2,9 millions de postes sur la période 1995-2019 contre des pertes de 433 000 postes pour l'agriculture et 877 000 postes dans l'industrie.

Pour la confédération, les pertes en matière de consommation, de valeur ajoutée et d'emploi concentrées dans quelques segments du secteur des services appellent à la mise en place de soutiens adéquats dans le cadre de la transition urgente vers la relance.

Politiques sociales

L'emploi poursuit son redressement mais reste sous son niveau pré-crise

En mars, l'Italie enregistre une nouvelle croissance du nombre d'actifs (+0,2%, +34 000 unités), une baisse du nombre de chômeurs (-0,8%, -19 000 unités) et des inactifs (-0,3%, -40 000 unités), observe l'[Istat](#). Le taux d'emploi s'établit à 56,6% (+0,1 point). Le taux de chômage italien diminue à 10,1% (-0,1 point), mais progresse à 33,0% (+1,1 point) dans la tranche des 15-24 ans.

Depuis le début de la crise (fév. 2020), l'Italie a perdu environ 900 000 actifs, la population active descendant à 22,24 millions en mars 2021 ; et le taux d'emploi a baissé de 2 points à 56,6%. L'emploi s'est contracté pour tous les groupes, avec une chute plus marquée parmi les salariés en CDD (-9,4%), les travailleurs indépendants (-6,6%) et plus jeunes (-6,5% pour les moins de 35 ans). Le taux de chômage a augmenté de 0,3 point à 10,1%. Le nombre d'inactifs est supérieur de 658 000 unités, avec un taux d'inactivité en hausse de 1,9 point à 36,8%.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Marchés financiers

Euronext a finalisé le rachat de Borsa Italiana SpA, nouvelle étape vers l'Union européenne des marchés de capitaux

La Banque d'Italie a rendu public le 29 avril sa position relative au rachat de *Borsa Italiana* par Euronext NV. La Banque d'Italie a adopté des décisions de non-opposition concernant le rachat de la plate-forme de négociation de titres souverains *MTS*, la *Cassa di compensazione e garanzia SpA* et de la plateforme *Elite Sim SpA*. Elle a transmis son accord à la Consob concernant *Monte Titoli SpA*. Le même jour, en miroir, la Consob a adopté des décisions de non opposition et approbation concernant *Borsa Italiana SpA* et *Monte Titoli SpA*, et a fait part de son accord à la Banque d'Italie concernant la *Cassa di compensazione e Garanzia SpA*.

L'acquisition de *Borsa italiana* auprès du London Stock Exchange a ainsi été officialisée le 29 avril pour un montant de 4,44 Md€. Elle fait d'Euronext

le champion des marchés de capitaux en Europe qui réunit sept bourses européennes (Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Oslo, Paris et Milan).

Elle s'est accompagnée de l'entrée au capital d'Euronext NV de la *Cassa di depositi e prestiti (CdP Equity)* et d'*Intesa San Paolo* pour respectivement 7,3% et 1,3%, à travers une augmentation de capital réservée. CDP est devenue le premier actionnaire d'Euronext, à parts égales avec la Caisse des dépôts et consignations française. A la suite de cette opération est intervenue une seconde augmentation de capital ouverte à tous les actionnaires, mais qui n'a pas modifié les parts respectives de chacun dans le capital social.

Réunissant 1 870 compagnies cotées, capitalisées pour une valeur de 5 100 Md€, Euronext occupe le premier rang en matière de marchés secondaires et de financement par actions. Avec MTS, Euronext est la plateforme européenne d'échanges d'obligations souveraines la plus importante.

Borsa Italiana apportera la contribution la plus forte au nouveau groupe quant aux produits : sur la base des comptes 2020, elle serait égale à 34% des recettes, contre 28% pour la Bourse de Paris et 14% pour celle d'Amsterdam. L'Italie jouera un rôle de premier plan dans la gouvernance : la présidence du conseil de surveillance est confiée à Piero Novelli, qui siègera avec Alessandra Ferone (CFO de la Cdp). La Consob entre dans le collège des régulateurs du groupe. Euronext renforce sa présence en Italie : la filiale « finances » sera à Milan et le centre de données, auparavant à Londres, sera à Ponte San Pietro (Lombardie).

Dettes publiques

Troisième émission des bons du trésor BTP Futura

Du 19 au 23 avril étaient proposés à l'achat des bons du Trésor réservés aux épargnants privés, qui permettront au gouvernement de financer une partie des mesures de relance et de vaccination. Cette émission des [BTP Futura](#) (*Buoni poliennali del Tesoro*) fait suite aux deux premières émissions en juillet et en novembre 2020. La durée de l'emprunt est plus longue, sur 16 ans (contre 10 ans en juillet et 8 ans en novembre). Le bon est accompagné d'une prime de fidélité liée à la croissance du PIB qui sera versée en deux tranches, en plus des intérêts obtenus chaque

semestre à taux fixes mais révisés tous les quatre ans.

Au bout de 8 ans, l'investisseur pourra bénéficier d'une prime égale à un minimum de 0,4% du capital investi et un maximum de 1,2%. À l'échéance, s'il a conservé les titres depuis l'origine, il obtiendra une seconde prime : elle sera calculée en incluant d'une part un montant en lien avec la croissance des 8 premières années qui sera compris dans la fourchette de 0,6% à 1,8% et d'autre part un montant en lien avec la croissance du PIB entre la neuvième année et la seizième année avec au minimum 1% du capital et au maximum 3%.

Le coupon minimal garanti versé tous les semestres sera au taux fixe de 0,75%, puis augmenté au bout de quatre ans (à 1,20%, puis 1,65% et enfin 2%). Le rendement du titre est soumis à un taux d'imposition de 12,5%, comme l'ensemble des emprunts d'Etat.

La troisième émission des BTP Futura a rencontré un succès dans la continuité de celles de juillet et novembre 2020. L'Etat a levé 5,47 Md€ d'emprunts contre respectivement 6,13 Md€ et 5,7 Md€ lors des deux premières émissions.

Banques et assurances

L'assemblée générale de Generali prend acte des bons résultats du groupe

L'assemblée générale de Generali s'est tenue le 29 avril en visioconférence depuis Trieste en l'absence de Francesco Gaetano Caltagirone, second actionnaire du groupe (qui détient 5,6% des parts), après Mediobanca (12,8% du capital social).

Avec des résultats de 2020 qui montrent une bonne résilience à la crise, avec notamment un résultat opérationnel record de 5,2 Md€ (+0,3%) malgré l'impact négatif de la Covid (-123 M€) et un bénéfice net de 1,74 Md€, les actionnaires présents (51,5% du capital) ont voté quasiment à l'unanimité (99,85%) l'ensemble des points de l'ordre du jour.

Le versement du dividende record de 1,47€ par action, interviendra en mai (avec une première tranche de 1,01 €) puis en octobre (avec une seconde de 46c. sur le dividende 2019 non

distribué) sous réserve de la non opposition des autorités italiennes.

Le plan stratégique triennal 2019-2021 « Generali 2021 » arrivant à son terme, l'administrateur délégué du groupe Philippe Donnet a annoncé travailler sur le plan 2022-2024. Generali est positionné pour le rachat des activités de la branche non-vie d'Axa en Malaisie.

Poursuite de la consolidation du secteur bancaire italien

La banque Crédit Agricole a finalisé le 30 avril l'acquisition de 91% du capital du Credito Valtellinese (Creval) d'un montant total de 855 M€. L'OPA lancée en novembre avait dans un premier temps rencontré l'opposition des principaux actionnaires de Creval (dont le français Denis Dumont) qui avaient jugé l'offre trop basse à 10,50€ par action. L'augmentation de l'offre à 12,27€ par action, auxquels s'ajoutent 23 centimes de dividendes, a convaincu les actionnaires. L'acquisition a été vue comme une bonne nouvelle, la note à long terme de Creval passant de BB à A pour Dbrs Morningstar, dans un marché bancaire qui tend à se consolider. Cette opération intervient après le rachat d'UBI Banca par Intesa San Paolo, leader du marché bancaire italien, en février 2020.

Les banques ont accumulé de grandes quantités de liquidités depuis le début de la crise de la Covid-19 et les assemblées générales ont été l'occasion pour les actionnaires d'appeler à des fusions-acquisitions, en particulier celles d'UniCredit (2^{ème} banque italienne) et de Banco BPM (3^{ème} banque italienne). Les hypothèses de fusion entre ces deux banques ou entre Banco BPM et Banca BPER (6^{ème} banque italienne) sont envisagées par les marchés, et les PDG de Banco BPM et d'UniCredit se sont dits ouverts à de futurs élargissements. Enfin, l'Etat italien devrait sortir d'ici la fin de l'année du capital de Banca Monte dei Paschi di Siena, dans lequel il était entré en novembre 2017 pour éviter la faillite de la banque.

Cette tendance à la consolidation est naturelle dans un marché où les cinq premières banques représentent seulement 48% des parts de marché, un taux très inférieur à ceux sur les marchés allemand et français.

Tableau de bord de la conjoncture

Indicateurs macro

	Valeur	Date valeur		Valeur	Date valeur
<i>Estimation de croissance PIB</i>	-0,40%	T1 2021	<i>Exportations (en g.a)</i>	-6,30%	janv-fév. 2021/2020
<i>Inflation IPCH (g.a.)</i>	1,00%	avril 2021	<i>Importations (en g.a)</i>	-6,70%	janv-fév. 2021/2020
<i>Inflation sous-jacente IPCH</i>	0,30%	avril 2021	Emploi		
<i>Production industrielle</i>	-0,10%	mars 2021	<i>Taux de chômage</i>	10,10%	mars 2021
<i>Production dans les constructions</i>	1,40%	février 2021	<i>Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)</i>	33,00%	mars 2021

Source : données ISTAT

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Rome
 Directeur de la publication : Frédéric KAPLAN
 Revu par : Laura TORREBRUNO
 Rédacteurs : Marie-Géline FAVIER, Federica MERCANTI, Capucine LOUIS, Augustin VIGIN
 Pour s'abonner : rome@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Rome

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.